**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 2 (1864)

Heft: 24

**Artikel:** [Sur la bibliothèque communale et populaire]

Autor: M.M.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-177191

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pasteur Girard, après laquelle neuf cents voix enfantines et douces chantèrent en chœur ce psaume magnifique:

> « Il faut, grand Dieu, que de mon cœur, La sainte ardeur te glorifie; Qu'à toi des mains et de la voix, Devant les rois je psalmodie. J'irai t'adorer, ô mon Dieu, En ton saint lieu, D'un nouveau zèle, Je chanterai ta vérité Et ta bonté Toujours fidèle.

Ce psaume chanté, M. Girard prononça un discours des mieux sentis, dans lequel il adressa aux écoliers de vifs encouragements, des exhortations amicales, et, à leurs parents, de bienveillants conseils.

M. le président de la commission des écoles prit ensuite la parole pour faire ressortir toute l'importance que la municipalité de Lausanne attache à l'instruction. Pour l'aider dans sa tâche, il faut que parents et enfants fassent preuve de bonne volonté, car les progrès sont encore lents, et ce n'est qu'avec beaucoup de persévérance et de sacrifices qu'on obtiendra une amélioration réelle et durable dans nos écoles. M. Daccord adressa en outre des remerciements aux instituteurs et institutrices pour le dévouement et l'intelligence qu'ils mettent dans l'accomplissement de leur mission difficile.

Le discours de M. Daccord fut suivi de la distribution d'environ 200 prix délivrés avec une scrupuleuse impartialité, en tenant compte des succès obtenus dans les examens, de la conduite et de la bonne fréquentation.

Un nouveau chant termina cette cérémonie, et les élèves, rangés en cortége, et accompagnés de leurs instituteurs, se rendirent, musique en tête, sous la Grenette, où une collation leur fut offerte, grâce aux soins dévoués de quelques personnes qui en avaient pris l'initiative.

Telle a été cette petite fète, qui laissera dans bien des cœurs d'agréables souvenirs et portera d'heureux fruits pour l'avenir. L. M.

#### Lutry, le 1er mai 1863.

Au commencement de l'hiver dernier, le conseil de paroisse, sur l'invitation de notre honorable pasteur, décida la fondation d'une bibliothèque communale et populaire; un comité fut nommé par la municipalité pour aider le conseil dans sa tâche, chacun se mit à l'œuvre avec entrain et bonne volonté et la bibliothèque s'ouvrait au public de Lutry, le dimanche 24 janvier, avec un petit nombre d'ouvrages, il est vrai, mais qui ne tarda pas à s'augmenter rapidement, car elle possède actuellement environ 400 volumes. Nous devons remercier le conseil de paroisse d'avoir pris

l'initiative de la chose et surtout les personnes généreuses qui, par des dons, soit en livres, soit en argent, ont puissamment contribué à la fondation de notre bibliothèque. Ceci peut servir d'exemple et d'encouragement aux petites localités qui sont encore privées d'une institution aussi agréable.

La distribution des livres a lieu chaque dimanche, pendant une heure, après le service divin; à ce moment il est facile de s'apercevoir que le goût de la lecture n'est pas mort chez nous, en voyant le grand nombre d'abonnés des deux sexes qui vont échanger leurs volumes. — Pendant la distribution, des conversations familières s'engagent entre lecteurs et lectrices sur la valeur des ouvrages et sur le mérite des auteurs et il serait à souhaiter que plusieurs de ces derniers puissent de temps en temps venir nous faire visite pour entendre, par fois, des appréciations littéraires et morales simples, mais pleines de bon sens, sur leurs ouvrages.

Agréez, etc. M. M.

Voici une leçon qu'a cru devoir nous donner un Monsieur, dont nous tairons le nom, dans une lettre qui dénote une susceptibilité par trop ridicule:

### Messieurs,

Je lis avec plaisir, en général, votre petit journal, qu'un de vos abonnés *me fait passer* par complaisance. Et ce que j'aime surtout dans cette publication, c'est le bon esprit, l'esprit religieux et moral qu'il respire, sous une forme un peu légère, il est vrai, mais qui n'en est que plus propre à faire du bien à un certain nombre de vos lecteurs.

Nous croyons, en effet, Monsieur, que vous lisez avec plaisir notre journal, qui ne vous coûte rien, et que « ce que vous aimez surtout dans cette publication, » ce n'est pas seulement « l'esprit religieux, » mais le bon marché.

Mais pourquoi donc, je vous en prie, Messieurs, sortiriez-vous de la marche que vous avez suivie jusqu'à présent, et de l'esprit qui anime votre journal, en y insérant des articles tels que celui intitulé: La farine de longue vie?... Cet article renferme d'un bout à l'autre des absurdités choquantes et de mauvais goût, des fables ridicules, et, plus que cela, de véritables impiétés, comme par exemple ce qui est dit de Méthusalem, de Jonas et de Job, surtout ce qui concerne ces deux derniers.

Eh bien, Monsieur le grondeur, nous désirons aussi beaucoup vous voir « sortir de la marche que vous avez suivie jusqu'à présent, » en vous abonnant au Conteur; cela aurait bien meilleur grâce que de vous le « faire passer » par des amis. Quant aux « absurdités, » aux fables de mauvais goût, » il faut avoir l'esprit singulièrement tourné pour les prendre en mauvaise part, et nous doutons que votre plume ait jamais rien produit d'aussi spirituel que l'article en question. Est-ce que son auteur pouvait prendre des exemples de longévité humaine dans notre génération?... Certes, vous qui habitez à Lavaux, vous devez savoir mieux que nous encore qu'on ne vit plus aussi longtemps que les patriarches; nous buvons trop de petit blanc. Du reste, pour